

Réf: Dossier 306931

Avis de constitution

SOCIETE « TEESHA & FRERES »

Siège ABIDJAN ABOBO DJIBI VILLAGE, Lot 357-359-361, Ilot 54

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 18 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TEESHA & FRERES »

Objet : TRANSPORT, AGRICULTURE, LOCATION ET VENTE DE VEHICULE, PRESTATION DE SERVICES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO DJIBI VILLAGE, Lot 357-359-361, Ilot 54

Dirigeant(s) M TOGUILA SERGE ERIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03974 du 08/05/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24507/GTCA/RC/2024 du 08/05/2024

